



# La Pierre Fertile®

## CRISTALITE FIXATEUR

DURCISSEUR DE FONDS INCOLORE AU SILICATE

- Compatible avec les supports minéraux.
- Assure la cohésion des supports avant finitions silicates.
- Fixateur et diluant.
- Incolore.



### IDENTIFICATION DU PRODUIT

#### ► DÉFINITION

Fixateur et durcisseur de fonds à base de liant silicate, en phase aqueuse, avant finition de la gamme CRISTALITE.

Diluant pour la CRISTALITE LISSE.

#### ► APTITUDE A L'USAGE

**Fonction générale :** produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

**Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :**

- Durcissante, pénétrante (fixante).
- Régulatrice d'absorption, microporeuse.

#### ► CARACTÉRISATION SELON NF T 36-005

Famille I - 1b<sub>1</sub>.

Produit de peinture silicate conformément au 3.1.1 du FD T30-808.

#### ► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en pot :** produit fluide.
- **Masse volumique :** 1,00 (± 0,05) kg/dm<sup>3</sup>.
- **Extrait sec en poids :** 24 % ± 2 % (taux de matière organique < 5% en sec).
- **Extrait sec en volume calculé :** 24 %
- **Absorption d'eau :** W<sub>1</sub>
- **Perméabilité à la vapeur d'eau :** V<sub>1</sub>
- **pH =** 9,5
- **Point d'éclair :** Néant.

#### ► CONDITIONNEMENT

Fût de 16 L.

Incolore.

#### ► DILUTION

Prêt à l'emploi. **Ne pas diluer.**

#### ► ASPECT DU FEUIL SEC

Mat, lisse.

#### ► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

#### ► CONSOMMATION

Selon support : environ 0,150 L/m<sup>2</sup> - 150 g/m<sup>2</sup>.

#### ► TEMPS DE SÉCHAGE

Sec au toucher : de 2 à 3 heures.

Recouvrable après 24 heures minimum.

### RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Éviter le contact avec les yeux et la peau (port des EPI obligatoire).
- Protéger les vitrages et les menuiseries en aluminium brossé ou anodisé des projections de silicate
- S'applique sur support sec ; humidité <5% en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
- Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application.
- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application,
- Ne pas appliquer sur surfaces horizontales ou inclinées exposées à la pluie.
- Ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide (y compris la nuit).

# CRISTALITE FIXATEUR

## DURCISSEUR DE FONDS INCOLORE AU SILICATE

### MISE EN ŒUVRE

#### ► TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

#### ► EMLACEMENT

À l'extérieur ou à l'intérieur.

#### ► DESTINATION

Ravalement de façades (surfaces verticales). Murs intérieurs.

#### ► SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

**Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable**

**En extérieur** : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état.

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %. Eviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

**En intérieur** : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état, enduits de peinture, enduits de plâtre.

Sur les carreaux de plâtre et plaques de plâtre à épiderme cartonné, préférer **CRISTALITE IMPRESSION**.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

#### ► NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

**En extérieur** :

- Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage
- Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage chimique, thermique en prenant soin, dans le cas d'un décapage chimique, d'éliminer par rinçage sous pression adaptée la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement (sauf sur mortier de plâtre et chaux). Élimination des parties d'enduits décollées, friables, ainsi que des pulvérulences superficielles.

**En intérieur** : Lessivage, rinçage à l'eau, brossage égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage et enduisage si nécessaire.

#### ► EMPLOI DU PRODUIT

Le produit est prêt à l'emploi. Appliquer en une couche.

#### ► MATÉRIEL

Brosse et rouleau polyamide texturé de 14 à 18 mm.

#### ► NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### ► SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Produit non inflammable.

#### ► FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site [www.lapierrefertile.com](http://www.lapierrefertile.com) et sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

#### ► COV

**COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006)** : Valeurs limites UE pour ce produit (cat : A/g) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 29 g/L de COV.

#### ► ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

### AUTRES INFORMATIONS

- **Référentiel d'emploi** : NF DTU 59.1.
- **Supports spécifiques non mentionnés** : Nous consulter.
- **Entretien ou rénovation du revêtement** : cf. fiche technique du produit de finition.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets** : emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE** : 08 01 12.

**Conditions Générales d'Emploi « CGE »** : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.